



Assemblée générale

Distr. générale
19 mars 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 107 a) de la liste préliminaire*

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Note du Secrétaire général

1. Les articles 155 et 156 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale disposent ce qui suit :

« Article 155

L'Assemblée générale nomme un Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires comprenant seize membres, dont trois au moins sont des experts financiers d'une compétence reconnue.

Article 156

Les membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, tous de nationalité différente, sont choisis de façon à assurer une large représentation géographique et en tenant compte de leurs titres et de leur expérience personnels; la durée de leur mandat est de trois ans, correspondant à trois années civiles. Les membres se retirent par roulement et peuvent être nommés à nouveau. Les trois experts financiers ne doivent pas se retirer en même temps. L'Assemblée générale nomme les membres du Comité consultatif au cours de la session ordinaire précédant immédiatement l'expiration du mandat des membres ou, si des sièges deviennent vacants, au cours de la session suivante. »

2. Le Comité consultatif se compose actuellement des membres suivants :

Andrzej T. Abraszewski (Pologne)**
Jorge Flores Callejas (Honduras)***
Imtiaz Hussain (Pakistan)***
Misako Kaji (Japon)***
Collen V. Kelapile (Botswana)* *

* A/63/50.



Guillermo Kendall (Argentine)*
Igor V. Khalevinski (Fédération de Russie)*
Jerry Kramer (Canada)***
Peter Maddens (Belgique)***
Susan M. McLurg (États-Unis d'Amérique)*
Tommo Monthe (Cameroun)*
Stafford Neil (Jamaïque)**
Nagesh Singh (Inde)***
Mohammad Mustafa Tal (Jordanie)**
Nonye Udo (Nigéria)**
Christina Vasak (France)*

* Mandat venant à expiration le 31 décembre 2008.

** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2009.

*** Mandat venant à expiration le 31 décembre 2010.

3. Les mandats de M. Kendall, M. Khalevinski, M^{me} McLurg, M. Monthe et M^{me} Vasak venant à expiration le 31 décembre 2008, l'Assemblée générale sera appelée, à sa soixante-troisième session, à nommer cinq personnes pour pourvoir les sièges vacants. Ces personnes seront nommées pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2009.

4. Lors des sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figurait le nom des personnes dont elle recommandait la nomination. Il est proposé que la même procédure soit suivie à la soixante-troisième session.